

10 ème Festival des Peintres de Perros-Guirec 20 et 21 juillet 2024

Dossier d'inscription

A nous retourner avec les documents demandés et le chèque de réservation à :
[Artvor Hôtel de ville Service Culturel 22700 Perros-Guirec](#)

1) Identification

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste :

Adresse :

Code postal :Ville :

N° téléphone portable :

E-mail :

Activité :

N° Siren/Siret :

Documents demandés :

- [Attestation d'assurance responsabilité civile](#)
- [Photocopie recto verso de votre carte d'identité](#)
- [Pour les artistes non professionnels, joindre la déclaration ci-dessous signée :](#)

Je déclare sur l'honneur être artiste, artisan, non professionnel et ne pas participer à plus de deux manifestations de cette nature au cours de l'année civile. Je suis informé(e) qu'une fausse déclaration de ma part serait susceptible d'engendrer des poursuites pénales à mon encontre. Je déclare avoir pris connaissance de la réglementation applicable et des risques encourus en cas de fausse déclaration.

Fait àle :

[Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »](#)

2) Réservez un emplacement :

Choisissez l'une des 4 solutions proposées en entourant celle qui vous convient :

NB : tous les prix indiqués incluent une adhésion à l'association (10 €)
et le prix de réservation de l'espace d'exposition

A- **Stand nu en extérieur dans le jardin (j'ai mon propre stand)40 €**

Emplacement de 3,5m de large x 3m de profondeur

B- **Stand en extérieur dans le jardin avec grille de fond de stand.....40 €**

Grille de fond de stand de 3m50 (largeur) x 2m00 (hauteur)

C- **Tente dans jardin palais..... 70 €**

Tente 3x3

NB : Nombre de stands limité selon les disponibilités des tentes

D- **Stand en intérieur dans le Palais des Congrès70 €**

Emplacement de 3m00 de large x 2m00 de profondeur

Avec 3 grilles de fond de stand faisant chacune 1m00 de large x 2m00 de haut

NB : Nombre de stands limité

3) Règlement

Inscription à régler par chèque établi à l'ordre d'Artvor .

A noter : Les chèques seront mis à l'encaissement à partir du 1^{er} juillet 2024.

4) Présence sur le site internet du festival : www.festivalpeintresperros.com

Chaque artiste participant au festival est présenté sur le site internet avec un visuel d'une de ses œuvres.
Votre accord nous est nécessaire pour présenter l'œuvre de votre choix :

Je donne mon accord pour présenter une de mes œuvres sous mon nom sur le site du festival et à créer un lien vers mon site ou blog. (visuel à adresser par mail à Artvor)

Bon pour accord (signature) :

5) Informations aux artistes

- Les installations des stands se feront le samedi 20 juillet entre 7h30 et 9h45. Le festival est ouvert sans interruption le samedi et le dimanche de 10h00 à 19h00.
- Le jardin du Palais des Congrès est dans un lieu ouvert. Un gardiennage est assuré dans la nuit de samedi à dimanche pour sécuriser les installations. Les œuvres exposées seront à retirer pour être mises en sécurité dans le Palais des Congrès qui sera alors sous alarme.